

**CTA 16 NOVEMBRE**  
**COMPTE-RENDU DES ELUS FNEC-FP-FO**

**NB** : Ce compte-rendu non exhaustif se concentre sur les interventions **FO**. Nous ne nous exprimons pas à la place des autres organisations syndicales, qui ont leurs propres comptes-rendus.

**REPONSES DE LA RECTRICE AUX DECLARATIONS**

**Rectrice : Protocole sanitaire** : Vous en parlez dans des termes durs et injustes. Ce n'est pas une cacophonie, c'est une adaptation au plus fin aux conditions sanitaires réelles. Nous sommes revenus au niveau 2 parce que la couverture vaccinale reste insuffisante et les chiffres sont défavorables.

**Laïcité** Nous devons défendre les valeurs de la République plus que jamais, si on se réfère à la Une du Figaro Magazine qui fait le jeu d'une certaine candidature à la présidentielle. On réfléchit à une formation de très haut niveau pour que les formateurs puissent donner des outils aux profs confrontés à des atteintes aux valeurs de la République.

**Grenelle** Vous en pensez et en dites beaucoup de mal, alors qu'il est porteur de tellement

d'évolutions, sous-tendues par tant de concertations, que votre hostilité me déroute. Il y a de belles choses, et des revalorisations que vous jugez insuffisantes mais qui sont assez énormes, voire historiques. Cela peut être en-dessous de ce que vous demandez, mais ce niveau de revalorisation est inédit.

**Réforme du Bac** : Quand j'écoute les élèves, ils sont très contents de cette réforme du bac : contents de pouvoir composer leur menu, content de mieux penser leur orientation dans le supérieur. Cette réforme est très bien acceptée des lycéens. Le contrôle continu est LE moyen d'amener les lycéens à travailler plus régulièrement et à être évalué au plus juste. Dans le supérieur, l'équilibre contrôle continu / partiels satisfait les étudiants.

**RIFSEEP (Régime indemnitaire)**

I

I s'agit d'une revalorisation régime indemnitaire des catégories de personnels infirmiers, médecins, administratifs et ITRF. Le Rectorat suit les préconisations ministérielles de revalorisation des indemnités et les porte au moins aux valeurs cibles définies nationalement, parfois un peu au-dessus. Cela peut être complété par un complément indemnitaire annuel qui est toujours aléatoire puisqu'il n'est pas prévu au budget et dépend des marges en fin d'exercice.

**FO** a voté contre car nous préférons l'indiciaire plutôt que l'indemnitaire ; et dans le contexte du COVID où l'investissement des personnels

a été exemplaire, on pouvait s'attendre à mieux. Même la cour des comptes, qu'on ne peut pas soupçonner d'être de dangereux anarcho-syndicalistes, préconisait 30% d'augmentation pour les médecins au lieu des 15% concédés nationalement.

**VOTE** : **Infirmières** : 8 abstentions (FSU / UNSA / SGEN), 2 contre (FO)

**Médecins** : unanimité contre

**Administratifs** : contre 6 (FSU / FO), 4 abstentions (UNSA / SGEN).

**ITRF** : 4 abstentions (FSU), 3 pour (UNSA / SGEN), 2 contre (FO).

## **BILAN DE LA RENTREE**

**L'orientation :** nous avons une baisse des demandes de 2<sup>nd</sup>e GT au bénéfice de la voie pro qui gagne 2 points. Cette orientation profite surtout aux CAP (presque 1%). On note l'évolution de +5,5% en apprentissage pour les demandes des familles. Sur les 3<sup>ème</sup> prépa métiers, c'est tourné vers la voie pro, et les demandes sous statut d'apprentis augmentent de 6%.

**L'affectation :** Taux de satisfaction de près de 9 élèves sur 10. Affectation dans la voie techno montre la progression des STMG par rapport aux autres filières techniques. En lycée, les tableaux comparatifs des enseignements les plus demandés montre une baisse des maths. Les choix sont plus variés qu'au début même si le TOP 10 reste le même. Près de 200 combinaisons quand même. L'opacité de **Parcoursup**, que vous dénoncez, c'est un terme un peu fort. Nous publions les rapports publics sur l'ensemble des établissements et cela répond à la préoccupation des candidats. Ce n'est pas Parcoursup qui classe, ce sont aussi les commissions de recrutement.

**Rectrice :** Il faudra faire un bilan des choix d'orientation et du sort des élèves dans le supérieur, mais s'en donner le temps car les deux années passées sont hors normes.

**SGA :** Les élèves peuvent désormais construire un parcours d'orientation, dans cette réforme.

**FO :** Parcoursup et la réforme des lycées ont atomisé les choix et les profils, si bien que chacun est individuellement responsable de

## **EFFECTIFS**

**SGA :** Dans le 1<sup>er</sup> degré : Globalement, baisse de 1,5% des effectifs, 2053 élèves en moins. Recul net dans le public (1,6%) depuis 8 années consécutives ; le nombre d'élèves du privé baisse aussi, plus légèrement. Le déclin démographique de la région explique cela. La

son parcours, et s'il y a un but atteint dans cette réforme, c'est bien celui-là. Or c'est justement le point par lequel cette réforme était inacceptable et renforçait les inégalités. Vous insistez sur l'orientation, c'est un des scandales de cette réforme qui promettait aux familles 67h par an d'orientation, qu'on n'a jamais vu dans les DHG. On les fait sur son temps libre, ou son temps de cours, comme on peut, pour une rémunération ridicule et une charge de travail écrasante. C'est pour cela que les élèves favorisés s'en sortiront encore mieux que les autres. On le voit d'ailleurs, ils sont les premiers servis dans Parcoursup, et les autres ont moins de propositions, et les reçoivent plus tard. L'explosion du nombre de vœux est le signe d'une grande peur de n'être pris nulle part, et d'une orientation par défaut. 20% des élèves inscrits sur Parcoursup n'ont pas accepté de proposition ; et combien en ont accepté une sur un vœu fait par défaut ? Le taux de satisfaction n'est pas bon, ni quantitativement, ni qualitativement, parce qu'on n'a pas créé les places nécessaires dans le Sup pour accueillir tous les élèves à mesure que leur nombre augmentait.

**SAIO :** Travail long et difficile à faire pour corréliser les combinaisons et les propositions. Voie technologique : on a eu plus de propositions faites pour ces élèves, car les BUT ont offert des propositions supplémentaires en IUT. Et en bac pro, on en a 61% qui ont accepté une proposition.

tendance est désormais nationale car on a maintenant une baisse des effectifs nationalement.

Préélémentaire : perte de 1033 élèves, mais c'est dans le 58 qu'on en perd le moins.

*Elémentaire : perte de 946 élèves, surtout sur le CP (486 élèves de moins) le CE2 et le CM2. 32 élèves de + en instruction dans les familles. Taux de maintien (nouveau nom du taux de redoublement) provisoire : en augmentation en CP, en CE1. On regarde attentivement.*

*Dans le 2<sup>nd</sup> degré, la baisse est plus forte. Effectifs en baisse de 1,2%, uniquement sur les établissements publics, car le privé augmente. Si on fait un focus sur le public, on a 1664 élèves de moins avec un gros écart à la prévision. Ces écarts s'expliquent pour les années diplômantes par de meilleurs résultats (bac) et on a donc moins de redoublants ; même chose dans le passage 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> ; on a aussi plus de CAP, et moins de CPGE.*

**FO** : L'académie s'est largement trompée dans ses prévisions, les écarts sont inédits entre prévisions et constats. Le rectorat n'a pas prévu la baisse d'effectifs à hauteur de ce qu'elle a été ; cela ne met pas l'académie en bonne posture pour minimiser les suppressions de postes à prévoir dans la répartition ministérielle de décembre (on parle d'un solde de 500 suppressions de postes au niveau national !). Toutefois, le Rectorat pourra rappeler qu'on nous a enlevé l'année dernière autant de postes que les années où la baisse

## UTILISATION DES MOYENS

***SGA** : Les ajustements n'ont pas été étendus, car on donne plus au début et on ajuste moins après. Le taux d'HSA est important.*

**FO** : Quelques remarques : **Les lycées qui ont reçu le plus d'heures en avaient besoin de bcp plus**, si bien que même pour eux cela ne couvre pas les besoins. Un **nombre significatif de lycées redotés ont dû l'être en HP plus qu'en HSA**. Nous avons donc raison, sur les HSA impossibles à absorber ? Pas mal d'IMP en + aussi, alors que nous

démographique était plus forte : il n'y a donc rien à « rattraper » !

***SGA** : Les écarts observés entre prévisions et constats sont importants aussi dans les autres académies. L'un des facteurs explicatifs est l'apprentissage, dont les élèves sont comptabilisés à part et non dans leurs classes.*

**FO** : Quant à l'augmentation des orientations en CAP, l'un des facteurs est la disparition des IME, avec beaucoup d'élèves qui relèvent du médical et se retrouvent en CAP faute de place dans les structures dont ils auraient besoin.

***SGA** C'est un élément, mais on essaie aussi d'accompagner davantage les élèves de SEGPA en CAP.*

**FO** : **L'augmentation** des effectifs dans le privé est assez significative. **En lycée GT**, l'augmentation des effectifs est constante depuis au moins la rentrée 2017. Elle s'accroît cette année : peut-être parce que le privé a pas mal communiqué sur le maintien en « tout présentiel » ou parce que la réforme du lycée s'y trouve un peu amortie (le privé, quoiqu'on en dise, a des moyens propres supplémentaires). On a souvent constaté que les réformes accentuaient le recours au privé et font donc son jeu au détriment du public. Ce fut le cas avec celle du collège, et c'est le cas avec le lycée.

avons montré une baisse systématique. Enfin, on voit de plus en plus d'établissements qui perdent moins de 2h entre la prévision et la rentrée. N'est-ce pas mesquin d'aller racler le fonds de Danois pour même pas 1h30 ! Partout où il y a des jetons à racler ! Cela n'augure pas un dialogue de gestion serein.

***DOSSEP** Cela montre que les années où les académies avaient de la marge sont terminées. Mais ce sont surtout des ajustements techniques (un stagiaire en moins, un BMP*

*différent, etc). On est une des rares académies à donner l'ensemble dans une seule enveloppe d'HSA avec une souplesse dans les établissements pour répartir. On demande*

*actuellement aux chefs d'établissement de mieux cibler leurs besoins en IMP pour ajuster leur part dans la DHG.*

## **POSTES SPECIFIQUES**

**FO** : Il n'y a pas la moindre précision sur la nature des **PoP (Postes à Profil)** : quels en sont les profils ? Il avait été annoncé par le Ministre que les PoP devaient être des postes vacants. Est-ce le cas ici ? Nous sommes défavorables aux PoP, comme à tout mode de mutation fonctionnelle. Cela soumet les personnels au projet d'établissement et ouvre une perspective supplémentaire de mutations

sans barème. La déréglementation porte atteinte au droit à mutation.

**SG Interim** : *les enseignants qui obtiendront un PoP seront nommés pour 3 ans.*

**DOSSEP** *Les postes proposés sont tous des postes vacants.*

*Les profils sont visibles sur I-Prof.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS POSEES PAR FO**

#### **QUESTIONS RELATIVES AUX AESH :**

**FO** : Le **reclassement** des AESH : où en est-on ? En janvier et avril 2021, étaient prévus des rattrapages pour ceux qui étaient payés en-dessous du SMIC : ont-ils tous été faits ? Pour quand est prévu le reclassement dans la **nouvelle grille** ? Pour quand est prévue la CCP AESH qui doit valider les changements d'échelon dans la nouvelle grille ??

**SGA** : *On a pris le parti de faire ça dans le cadre de GT émanant du CTA*

**FO** : Ce n'est pas la même chose. Non pas qu'on refuse des GT sur la question, mais nous défendons le paritarisme : une CCP, ce n'est peut-être que consultatif, mais aucune ne s'est jamais tenue pour les AESH, alors qu'il FAUT en tenir pour que les représentants puissent défendre les personnels.

**SGA** : *on peut faire les deux, et même les enchaîner dans la même journée.*

**DRH** : *CCP pas urgente car aucun avis défavorable. Mais elle est imminente.*

**FO** : **Frais de déplacement et frais de repas** des AESH : ne peut-on pas les leur faire remplir par une fiche plus simple que Chorus DT, qui leur complique énormément les démarches ? Depuis la mise en place des PIAL, les distances parcourues chaque semaine sont significativement supérieures.

**SGA** *On ne peut pas remplacer Chorus, on a déjà travaillé à une simplification, on ne peut pas aller au-delà. On a constitué un document spécifique largement partagé avec un pas à pas (Captures d'écran clic par clic). Les demandes sont en train de monter en puissance, et c'est une préoccupation pour nous. Mais il est juste de les rembourser.*

**FO** : Dans les **VS** de certains professeurs de **lettres classiques**, les heures de Français sont présentées comme un complément de service

en Lettres modernes. Cela fragilise les postes, ainsi présentées comme incomplets ; et la discipline, alors que les Lettres Classiques comprennent elles aussi les heures de français : nous vous demandons de changer cette présentation afin que les heures de Français soient intégrées sans ambiguïté au poste définitif des collègues concernés.

**DOSSEP** : *techniquement, impossible pour nous de faire autrement ; sinon nous ne saurions distinguer les besoins en Français et en Latin/Grec.*

**FO** : **La médecine de prévention** a été impactée par le départ à la retraite de Mme Jeannin (médecin de prévention), et la démission de Mme Vasseur (infirmière de prévention). Qui reste-t-il en poste et comment les personnels sont-ils répartis dans les départements ?

**SG interim** *On recrute un 3<sup>ème</sup> médecin du travail Mais on ne prévoit pas de remplacer Mme Vasseur car elle était implantée à la DSDEN 89 et elle y était seule.*

**FO** mais alors justement, il faut la remplacer ET ajouter un médecin, pas enlever une infirmière !

**SG Interim** *On a une équipe bien dimensionnée. Si on pouvait recruter un médecin dans l'Yonne on le ferait. C'est déjà compliqué à Dijon ! Pénurie de médecins du travail ; les permanences dans l'Yonne font partie de la fiche de poste du médecin qui sera recruté. Attention, tous les personnels auront un médecin de référence. Mais pas forcément nécessaire d'avoir un entretien, et on pourra développer des consultations de télémédecine pour éviter les déplacements.*

## **QUESTIONS POSEES PAR D'AUTRES OS (sans précision en séance sur qui a demandé quoi)**

**Combien la MDPH a-t-elle accordé de notifications d'accompagnement d'élèves handicapés ? Sont-elles respectées ?**

**SGA** : *5044 élèves notifiés au 15 Novembre contre 4771 en décembre 2020 : ça augmente. 95,2% couvert : en légère baisse*

*Notifications en ULIS : 2581 élèves notifiés au 15 novembre, contre 2653 en décembre 2020. Taux de couverture de 95,1% (il augmente, il était à 94,6%). La part d'aide mutualisée augmente aussi : 60% contre 57% 31 décembre 2020.*

**FO** couverture trompeuse : on n'y est pas en nombre d'heures et en qualité (plusieurs intervenants par élève et plusieurs élèves par intervenant).

**SGA** *On ne s'en satisfait pas non plus. Ce ne sont que des photos à instant T. Par contre, le nbe d'heures c'est difficile à mesurer. On*

*discute avec les familles et la plupart du temps ça se fait bien. Mais il y a des tensions, on le reconnaît. Le nombre d'heures évolue dans le parcours de l'élève, il n'est pas forcément abandonné, parfois il s'autonomise.*

**Question des formations sur les valeurs de la République.**

**DRH** : *Il est prévu de former 1000 formateurs au niveau national, dont 28 sur l'académie. Ils recevront une 60aine d'heures de formation. En outre, il y aura une centaine de formateurs en appui, dont 2 identifiés sur l'académie, pour donner des conseils en cas d'atteinte grave aux valeurs de la République. Chaque année, les 28 formateurs formeront un quart des personnels. Modalités arrêtées bientôt (mixte présentiel, distanciel et M@gistère).*

## Questions sur le CAPEI :

**Départs en stage MIN** pour ceux qui ont le CAPEI mais qui sont affectés sur des postes ne correspondant pas à leur profil :

**Stages organisés dans les 2 dpts 21+71 :**

20 personnes seront concernées

Sujets : troubles comportement, conduite et troubles autistiques

**Stages organisés dans les 2 dpts 58 + 89 :**

20 personnes seront concernées.

Sujets : grande difficulté scolaire maths/fr, meilleure connaissance des acteurs de l'école inclusive, la personne ressource en tant que prof spécialisé en co-intervention.

## VAE CAPEI : 3 phases

Faire un dossier (livret 1) : jusqu'au 21/10

+ examen du dossier jusqu'au 05/02/22

+ présentation du dossier (livret 2) devant jury suivi d'entretien. Cela aura lieu avant le 15 /04

## Listes complémentaires 1<sup>er</sup> degré :

**DRH** : Ouverte le 01/07, fermée le 31/10.

Il y a eu 8 recrutements dans le 89, et 7 dans le 58 (démissions de lauréats inscrits sur liste ppale.) En +, 2 démissions dans le 21, non compensées.